

Règlement de visite – v11

Voici le règlement de visite applicable à partir du **mardi 05 juillet 2022**. Il tient compte de la législation COVID-19 actuelle et des recommandations du ministère de la Santé et de la Famille.

Horaires des visites

Les visites sont possibles en fonction des horaires de visites suivants :

Lundi au samedi :	10:00 heures – 11:30 heures	14:00 heures – 17 :30 heures
Dimanche :	14:00 heures – 17:30 heures	
Jours fériés :	14:00 heures – 17:30 heures	

Une prise de rendez-vous n'est pas nécessaire et les visites ne sont pas limitées dans le temps.

Déroulement de la visite dans la chambre du résident

Après avoir sonné à l'entrée (côté parking visiteur), le visiteur entre dans le bâtiment et inscrit son nom dans le registre des visiteurs. Par sa signature, il confirme qu'il n'a aucun symptôme de COVID-19 et qu'il n'a eu aucun contact (au cours des quinze derniers jours) avec une personne positive au COVID-19.

Test antigénique

Un test antigénique est mis à disposition des visiteurs et peut être réalisé si le visiteur le souhaite.

Cafétéria

A condition que les visiteurs effectuent un test antigénique à leur arrivée au Spidol, ils peuvent participer à l'activité hebdomadaire de cafétéria (les mercredis de 14h30 à 17h00).

A table, le port du masque n'est pas obligatoire et un service de boissons et de pâtisserie sera assuré. Si vous deviez quitter la table, le port du masque redevient obligatoire.

Durant la visite

Si vous avez besoin d'assistance (par exemple l'accès aux toilettes, etc...), nous vous demandons d'utiliser le « bouton d'urgence » (sonnette) du résident.

IMPORTANT :

- 1) Le port correct de la protection buccale et nasale est obligatoire à l'intérieur du « Spidol ».
- 2) Le séjour dans les espaces communs (par exemple couloir, entrée, etc...), ainsi que l'accès aux salles d'animation (Wantergoard, salle de gym, etc) n'est pas autorisé.

Après la visite

Après la visite, il est possible de quitter la maison de façon autonome.

Nous vous demandons de respecter les règles ci-dessus dans l'intérêt de la santé de nos résidents et de la vôtre.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre coopération.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect des règles décrites ci-dessus entraînera l'interruption de la visite.



La Direction